

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	8 (1920)
<b>Heft:</b>	103
<b>Artikel:</b>	Hail, Hail, Columbia !
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-255915">https://doi.org/10.5169/seals-255915</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

## ABONNEMENTS

## RÉDACTION et ADMINISTRATION

## ANNONCES

SUISSE..... Fr. 5.—

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

12 insert. 24 insert

ETRANGER..... 6.50

Compte de Chèques I. 943

La case, Fr. 25.— 45.—

Le Numéro..... 0.25

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

1 case 1/2, 35.— 60.—

2 cases, 45.— 80.—

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE :** VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Hail, Hail, Columbia ! : E. Gd. — La victoire américaine : J. GUY-BAUD. — Bibliographie féministe de langue française (*suite et fin*). — La législation sociale suisse et les femmes : André DE MADAY. — La question des mœurs et la réglementation (*d'après l'enquête de M. Abram Fleener*) : E. Gd. — A travers les Sociétés féminines.

## VIII<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE pour le Suffrage des Femmes

Nous rappelons à nos lecteurs et lectrices que le rapport du Congrès de Genève, contenant entre autres les adresses des déléguées au Congrès et des membres du Comité Exécutif, les rapports sur la situation féministe actuelle dans chacun des pays affiliés à l'Alliance, un bref résumé des séances du Congrès, le rapport du Bureau Central de 1918 à 1920, etc., va paraître prochainement. Le prix en a été fixé à 4 fr. 50, port compris. Nous prions instamment toutes les personnes qui désirent le recevoir, et ne se sont pas encore inscrites, de bien vouloir le faire au plus vite, auprès de la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M<sup>me</sup> Emilie Gourd, Pregny-Genève.

## Hail, Hail, Columbia !

La grande nouvelle courait, mais n'était pas encore définitivement confirmée au moment où se mettait sous presse notre dernier numéro : celle de la victoire américaine. Depuis lors, un télégramme catégorique est arrivé de Washington en date du 27 août. La Législature de l'Etat de Tennessee ayant elle, trente-sixième, ratifié l'amendement à la Constitution fédérale qui y introduit le vote des femmes, le chiffre nécessaire des trois quarts des Législatures des Etats-Unis était atteint. Washington n'a pu qu'enregistrer. Les femmes des Etats-Unis sont définitivement affranchies.

L'événement a une portée si considérable que nous lui consacrons ci-après, par la plume d'une de nos collaboratrices, un article spécial et détaillé. Mais nous tenions essentiellement que le *Mouvement Féministe* saluât en première page la victoire suffragiste la mieux méritée de toutes, avec la victoire anglaise, par trois quarts de siècle d'un travail acharné, patient, courageux, constamment battu en brèche, et auquel se consacrèrent entièrement les plus fortes personnalités de femmes dont notre cause puisse s'enorgueillir. Qu'il la saluât aussi avec une reconnaissance profonde et une sympathie toute particulière, car s'il est deux nations dont l'organisation politique à peu près analogue rende plus difficile le triomphe du suffrage, ce sont bien les Etats-Unis et la Suisse.

C'est maintenant à nous que la voie est ouverte.

E. Gd.

L 1000



## La victoire américaine

Il est frappant qu'en cette année 1920, où nous célébrons le centenaire de Susan-B. Anthony, nous voyions en même temps triompher aux Etats-Unis cette cause du suffrage des femmes pour laquelle elle a donné sans hésiter toute sa longue carrière. Si bien que c'est avec une certaine mélancolie que l'on songe, devant les plis du drapeau de la victoire, à toutes celles qui ont tant travaillé, tant peiné, tant souffert même, pour l'idée de l'émancipation politique de la femme dans leur pays, et qui ne sont plus là pour en saluer l'avènement...

C'est que la lutte a commencé, voici longtemps, outre-Atlantique. Ce fut en effet en juillet 1848 que se réunit le premier et fameux Congrès de Seneca Falls (on a raconté ici même comment il avait été motivé par l'attitude des participants masculins au Congrès antiesclavagiste de Londres en 1840) où fut votée une Déclaration d'indépendance inspirée de celle de 1776, réclamant nettement l'égalité — l'égalité politique entre autres formes — entre hommes et femmes. Mais ce premier assaut donné par le féminisme organisé aux préjugés et aux égoïsmes avait été précédé de nombreuses tentatives isolées de francs-tireurs, dont les noms doivent être rappelés aujourd'hui, aussi bien que ceux d'Elizabeth Cady Stanton et de Lucretia Mott, les initiatrices du Congrès de Seneca Falls. C'est Abigail Adams, femme du successeur immédiat de Washington à la présidence des Etats-Unis, demandant pour les femmes voix et représentation dans le nouveau gouvernement; c'est Hannah Lee, protestant en 1778 contre les impôts exigés des femmes pourtant sans voix au Parlement, ce qui contribua à faire rendre pendant quelques années seulement (jusqu'en 1807 sauf erreur) aux femmes de New-Jersey les droits électoraux qu'elles exerçaient avant la guerre d'Indépendance; c'est Frances Wright dont la tournée de conférences à travers les Etats-Unis en 1820 sur l'assujettissement des femmes et la dégradation morale qui en résultait pour elles, souleva des tempêtes; plus tard, ce furent les sœurs Grimke, Sarah et Angelina, filles d'un riche planteur de Charleston, qui affranchirent leurs esclaves, et commencèrent par leurs paroles et leurs écrits la campagne abolitionniste, ne manquant jamais de relever comment ce n'étaient pas les noirs seuls qui étaient tenus en sujétion et en infériorité par les coutumes et par les lois. A mesure que se rapproche la